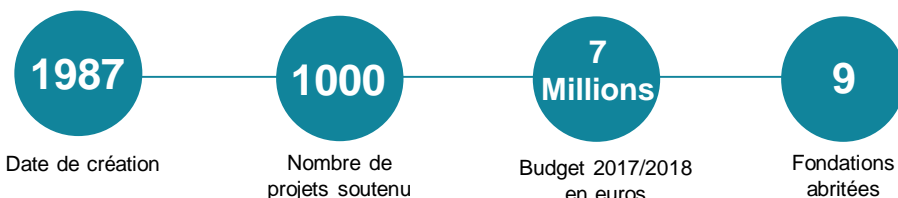


# Zoom sur

## Les établissements mutualistes et la Fondation de l'Avenir



## Les Chiffres clés



### FAIT MARQUANT : Le projet PARI

Inauguré pour la première fois le 30 mars 2017, en partenariat avec le GHM de Grenoble, le PARI est un dispositif de soutien visant à mettre en avant les travaux de recherche et innovation au sein des 82 établissements mutualistes affiliés au GHMF.

Il s'agit d'un dispositif inédit ou pour la première fois, sera remis, le même jour, et dans l'ensemble des établissements mutualistes participant, un prix par la Fondation.

Le projet Pari sera lancé en 2018.



## INTERVIEW

### D. LETOURNEAU

Président du directoire de la Fondation de l'Avenir

### Depuis 30 ans, quels sont les projets phares de la Fondation de l'Avenir (FDA) auxquels les établissements mutualistes ont participé ?

La FDA a été créée en 1987 et reconnue d'utilité publique depuis 1988. Elle est financée principalement par le mouvement mutualiste.

Le projet emblématique qui caractérise le lien entre la FDA et le secteur hospitalier mutualiste c'est la prise en charge de la douleur à travers les « PAQD douleur » (programme d'amélioration de la qualité sur la douleur). Ces programmes ont été pensés par la Fondation et expérimentés dans les établissements mutualistes comme la Clinique Mutualiste de la Sagesse, le GHM de Grenoble, la Clinique Beau Soleil ou l'Institut Mutualiste Montsouris (IMM). Ils ont été contemporains des plans triennaux sur la douleur émis par le Ministère de la Santé. C'est aussi grâce au projet de désintégration des calculs rénaux par ultrasons à l'IMM, qui s'apparente à une concrétisation majeure du progrès médical, que la Fondation s'est développée.

Plus récemment, nous avons accompagné plusieurs projets en chirurgie ambulatoire avec le patient debout à Montsouris, sur l'hypnose à la Clinique Saint Germain à Brive mais aussi autour d'application numérique pré et post chirurgie à la Clinique Mutualiste de Pessac.

Désormais, nous travaillons d'avantage sur l'organisation des soins que sur une technologie chirurgicale.

### Vous vous êtes également ouvert à l'ensemble des acteurs du soin...

Oui et pour cela, nous avons créé la BARS « Bourse Avenir Recherche en Soins », réservée aux acteurs mutualistes. C'est un système d'initiation à la recherche par la recherche pour les personnels paramédicaux. La BARS existe depuis 5 ans, 24 « barsiens » pour environ une vingtaine d'établissements mutualistes différents ont pu bénéficier de ce dispositif unique !

### En quoi les établissements mutualistes se distinguent-ils ?

La force mutualiste c'est le souci patient, **une culture du soin** au sens noble du terme.

### Pourtant, certains établissements mutualistes restent « timides » ?

Nous constatons depuis plusieurs années que de moins en moins d'établissements mutualistes répondent aux appels à projets de la Fondation par manque de moyen méthodologique, parallèlement nous constatons une montée en puissance des équipes des CHU qui se sont « outillées » avec des équipes de recherches cliniques dédiées. Face à ce constat, nous avons créé le **dispositif IPSA** (appel à projet en faveur de l'innovation des pratiques de soins et d'accompagnement) qui nécessite la participation d'au moins un établissement mutualiste. La question à se poser est la suivante : comment les établissements mutualistes se dotent d'une compétence pour se maintenir à niveau ? Soit ils restent des structures de production de soins, soit ils gardent une capacité d'innovation et de recherche. Il faut donc s'organiser et partager des compétences entre structures académiques hospitalières et établissements mutualistes ! La Fondation peut avoir son rôle à jouer car elle a un atout considérable : être reconnue par la communauté scientifique.

### Quel regard portez-vous aujourd'hui sur la Fondation ?

Nous sommes, au bout de 30 ans, à la croisée des chemins. Je souhaite que la Fondation soit le **cœur du soutien et de la recherche mutualiste**, qu'elle puisse avoir la logistique qui lui permette de répondre aux besoins des établissements mutualistes en matière de recherche.

Il y a un enjeu d'avenir où la Fondation a son rôle à jouer : l'articulation entre les centres de santé, l'HAD et le médico-social.

par Stéphanie DEBRUERES

